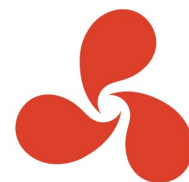


# Assurance de la marchandise transportée



**ACELT** | Audit Conseil Expertise  
en Logistique et Transport

Cette formation en présentiel permet de comprendre les différentes assurances, et constitue un atout fort dans la négociation commerciale et la gestion des litiges.

## OBJECTIFS

- ✓ Assimiler les mécanismes de l'assurance de la marchandise transportée
- ✓ Identifier les obligations de l'assureur et de l'assuré
- ✓ Prévenir et éviter les erreurs dans la gestion des sinistres

### I. Les intervenants et les différents types d'assurance

#### A. Les intervenants, leurs obligations essentielles

- L'assuré
- L'assureur
- Le courtier

#### B. Assurances de choses

#### C. Assurances de responsabilité

### II. L'assurance de responsabilité civile du transporteur

#### A. Comment est engagée la responsabilité civile du transporteur

- La présomption de responsabilité
- La nécessité des réserves
- La préservation des recours
- La prescription

#### B. Les cas d'exonération du transporteur

- Les différents cas d'exonération
- La charge de la preuve

#### C. Les limitations «de responsabilité»

- Leurs montants
- Les éventuels dé plafonnements
- La «valeur déclarée» et l'intérêt spécial à la livraison

#### D. Conclusion : conditions de prise en charge par l'assureur RC du transporteur

### III. L'assurance dommages

#### A. Les intérêts de sa souscription

- Souscrite par ou pour le client
- Pallie le risque de non prise en charge par l'assureur RC
- Risques de guerre, mouvements populaires et grèves
- Couverture des frais accessoires

#### B. La Police française d'assurance des marchandises transportées par voie de terre (étude, discussions)

- Police «tous risques»
- Police «événements caractérisés»
- Exclusions

### IV. Eléments d'un dossier de réclamation

#### A. Preuve de la souscription

#### B. Titre de transport

#### C. Preuve de l'existence du dommage (réserves, rapport d'expert...)

#### D. Preuve du montant des dommages allégués

#### E. Echanges avec le transporteur (demande d'assurance spécifique, reconnaissance de responsabilité)

### Public

Directeur de site / de service,  
Risk Manager, Contrôleur de gestion,  
Agent de litige,  
Exploitant

### Prérequis

Aucun

### Durée

7 heures

### Lieu

Sur le site de votre choix

### Formateur

**Stephen Maret**, Expert Transport Routier près la Cour d'Appel de Bordeaux, titulaire d'un Master 2 en transports maritimes et aériens et d'un Master 2 en Management Logistique en milieu international, a été responsable juridique chez Kuehne+Nagel pendant 11 ans. Ses interventions sont étayées d'exemples concrets et applicables immédiatement.

### Moyens pédagogiques et d'encadrement

Les participants devront se munir de quoi prendre des notes. Le support de formation sera communiqué après la formation par email aux participants.

Les phases d'apprentissage mentionnées sur le programme feront l'objet de différentes séquences, au choix de l'organisme de formation : travail de groupe, cas pratiques, apports théoriques.

L'accueil sur votre site comprend la mise à disposition d'une salle permettant l'accueil des participants dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises, avec vidéoprojecteur et écran, ainsi que la restauration à midi.

### Appréciation et suivi des résultats

Les connaissances des participants font l'objet d'une évaluation des acquis pendant les sessions.

A l'issue du module les participants seront invités à évaluer l'action de formation et notamment l'adéquation entre les besoins des participants et le contenu de la formation, ou le déroulé de la session à distance.